



SEIGNANX ET ADOUR

SUIVI ECOLOGIQUE

de 3 sites pilotes de Saint-Pierre-du-Mont :

Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes

2020



Table des matières

1. Objectif :	1
2. Introduction.....	1
3. Méthodologie d’inventaire.....	1
1. PARC SAINT PIERRE.....	2
1.1. Gestion	2
1.2. Flore.....	2
1.3. Oiseaux	11
1.4. Mammifères, reptiles, amphibiens	13
1.5. Insectes.....	13
2. BOIS DE PINSOLLE.....	25
2.1. Flore.....	25
2.3. Oiseaux	27
2.4. Mammifères, reptiles, amphibiens	29
2.5. Insectes.....	29
2.6. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions).....	30
3. LASCOUMES.....	31
3.1. Gestion	31
3.2. Flore.....	31
3.3. Oiseaux	39
3.4. Mammifères, reptiles, amphibiens	40
3.5. Insectes.....	41
3.6. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions).....	46
4. Conclusion, perspectives	46

1. Objectif :

Réaliser un suivi écologique de la faune et de la flore qui permettent d'évaluer et de valoriser la gestion raisonnée engagée par le service Espaces Verts de la commune de St Pierre du Mont.

2. Introduction

Le présent rapport est le bilan du suivi réalisé sur les 3 sites pilotes de St Pierre du Mont : Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes entre 2015 et 2020.

3. Méthodologie d'inventaire

Prospections de terrain :

- a. Faune : recueil des contacts directs auditifs et visuels, recherche d'indices de présence (traces, crottes, restes de repas...) ;

- Avifaune : Les résultats sont présentés par effectif, il faut entendre par là un nombre de territoires occupés par un couple dans la zone inventoriée. 2 points d'écoute de 10 min ont été effectués sur les trois sites ainsi qu'un trajet aller-retour en suivant les sentiers pour le bois de Pinsolle.

Un comparatif des effectifs est proposé entre le suivi réalisé en 2015, 2018 et 2020. Pour le Parc St Pierre en 2015 le second point d'écoute n'avait pas pu être réalisé par la présence de travaux rendant l'écoute des oiseaux impossible. En 2018, le second point a été réalisé mais ses résultats n'ont pas été pris en compte dans le comparatif ci-après pour ne pas ajouter un biais à l'analyse.

Les espèces ont été regroupées selon leur spécialisation par rapport à trois grands types de milieu : les espèces des milieux agricoles (A), celles des milieux forestiers (F), celles des milieux bâtis (B), mais également un groupe à part les espèces dites généralistes (G) que l'on peut retrouver un peu partout.

Les tableaux effectués ont été classés par groupe d'espèces spécialiste de milieu ainsi que par l'évolution de leur effectif respectif entre 2020, 2018 et 2015.

- b. Flore : l'inventaire de 2020 est complémentaire à ceux effectués en 2015, 2016 et 2018. Jusque-là les prospections avaient été réalisées au printemps, en 2020, le confinement a poussé l'inventaire en juin, ce qui est tardif pour

certaines annuelles des milieux observés qui peuvent avoir disparues entre temps. Un protocole de suivi des pelouses évoluant en prairies « Florilèges-prairies urbaines » a été mis en place au Parc de Saint-Pierre et à Lascoumes.

<http://www.florileges.info/>

1. PARC SAINT PIERRE

1.1. Gestion

Une fauche avec ramassage est organisée tous les ans à l'automne (2 fauches : 2016 & 2017).

Une fauche par erreur a été effectuée sur la partie proche de la route au printemps 2016.

1.2. Flore

En 2016 une soixantaine d'espèces végétales herbacées avait été identifiée sur le parc St Pierre et ses environs, dont une trentaine entre la pelouse évoluant en prairie et l'ourlet en bordure du boisement humide. En 2018 grâce aux suivis on en connaît environ 90 sur le site et presque 100 en 2020. Pour le suivi pluriannuel de la réaction de la diversité végétale de la prairie à la gestion raisonnée pratiquée depuis 2015, un protocole de suivi de 10 quadrats d'un mètre carré chacun, selon la méthodologie Florilèges - prairies urbaines a été mis en place.

En 2018 et 2020 suivi a été réalisé suivant ce protocole.

Ci-dessous le tableau récapitulatif de la flore connue et de la flore des prospections avec les quadrats.

	Nom commun	Nom scientifique	pelouse prairie	ourlet	boisement humide	Rajout 2018	Rajout 2020
Espèces arborescentes							
1	Erable negundo	<i>Acer negundo</i>			x		
2	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>			x		
3	Platane	<i>Platanus x</i>			x		
4	Peuplier	<i>Populus x</i>		x			
5	Robinier	<i>Robinia pseudoacacia</i>		x			
6	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>			x		
Espèces arbustives							
7	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>			x		
8	Clématite vigne-blanche	<i>Clematis vitalba</i>		x			
9	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>			x		
10	Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>			x		
11	Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>			x		
12	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>			x		
13	Eglantier	<i>Rosa canina</i>		x			
14	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>			x		
Espèces herbacées							
15	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	x				
16	Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	x				
17	Aster lancéolé	<i>Symphotrichum lanceolatum</i>					x
18	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	x				
19	Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i>	x			x	



	Nom commun	Nom scientifique	pelouse prairie	ourlet	boisement humide	Rajout 2018	Rajout 2020
20	Armoise de Chine	<i>Artemisia verlotiorum</i>	x				
21	Gouet d'Italie	<i>Arum italicum</i>	x				
22	Avoine barbue	<i>Avena barbata</i>	x			x	
23	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	x				
24	Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	x			x	
25	Brome	<i>Bromus sp.</i>	x				
26	Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>				x	
27	Laïche écartée	<i>Carex divulsa</i>	x			x	
28	Laïche hérissée	<i>Carex hirta</i>	x			x	
29	Laïche	<i>Carex sp.</i>	x			x	
30	Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i>	x			x	
31	Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>	x			x	
32	Cardère	<i>Dispsacus sp.</i>	x				
33	Euphrase	<i>Euphrasia sp.</i>					x
34	Géranium disséqué	<i>Geranium dissectum</i>	x			x	
35	Géranium mou	<i>Geranium molle</i>	x				
36	Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>					x
37	Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>					x
38	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>					x
39	Porcelle glabre	<i>Hypochaeris glabra</i>	x			x	
40	Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	x				
41	Laitue	<i>Lactuca sp.</i>	x				
42	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	x				
43	Luzule à fleurs nombreuses	<i>Luzula multiflora subsp. multiflora</i>	x				
44	Luzerne d'Arabie	<i>Medicago arabica</i>	x				
45	Petite mauve	<i>Malva neglecta</i>					x
46	Menthe à feuilles rondes	<i>Mentha suaveolens</i>	x			x	
47	Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	x			x	
48	Myosotis bicolor	<i>Myosotis discolor</i>	x			x	
49	Oxalis corniculé	<i>Oxalis corniculata</i>					x
50	Oxalide à larges feuilles	<i>Oxalis latifolia</i>					
51	Oxalide	<i>Oxalis sp.</i>	x				
52	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	x			x	
53	Plantain moyen	<i>Plantago media</i>	x				
54	Potentilla reptans	<i>Potentilla rampante</i>	x			x	
55	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	x			x	
56	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	x			x	
57	Rostraria à crête	<i>Rostraria cristata</i>					x
58	Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	x				
59	Orpin rupestre	<i>Sedum rupestre</i>	x			x	
60	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	x			x	
61	Serratide des teinturiers	<i>Serratula tinctoria</i>	x			x	
62	Compagnon blanc	<i>Silene latifolia subsp. alba</i>	x				
63	Laiteron	<i>Sonchus sp.</i>					x
64	Pissenlit	<i>Taraxacum section ruderalia</i>	x				
65	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	x				
66	Mâche	<i>Valerianella locusta</i>	x			x	
67	Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>	x				
68	Cf. Véronique agreste	<i>Cf. Veronica agrestis</i>	x			x	
69	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>		x			
70	Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>		x			
71	Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>		x			
72	Lamier maculé	<i>Lamium maculatum</i>		x			
73	Mélique uniflore	<i>Melica uniflora</i>		x			



	Nom commun	Nom scientifique	pelouse prairie	ourlet	boisement humide	Rajout 2018	Rajout 2020
74	Mercuriale pérenne	<i>Mercurialis perennis</i>		x			
	Molène floconneuse ou pulvérulente	<i>Verbascum pulverulentum</i>					x
75	Onagre	<i>Oenothera sp.</i>		x			
76	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>		x			
77	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>		x			
78	Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>		x			
79	Vigne cultivée	<i>Vitis vinifera</i>		x			
80	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>			x		
81	Anémone sylvie	<i>Anemone nemorosa</i>			x		
82	Fougère scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>			x		
83	Bident	<i>Bidens sp.</i>			x		
84	Tamier commun	<i>Dioscorea communis</i>			x		
85	Ficaire	<i>Ficaria verna</i>			x		
86	Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>			x		
87	Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>			x		
88	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>			x		
89	Iris fétide	<i>Iris foetidissima</i>			x		
90	Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i>			x		
91	Isopyre faux-pigamon	<i>Isopyrum thalictroides</i>			x		
92	Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>			x		
93	Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>			x		
94	Polypode commun	<i>Polypodium vulgare</i>			x		
95	Primevère acaule	<i>Primula vulgaris</i>			x		
96	Fragon petit-houx	<i>Ruscus aculeatus</i>			x		
97	Sanicle d'Europe	<i>Sanicula europaea</i>			x		

Liste des espèces inventoriées au Parc Saint-Pierre entre 2016 et 2020



Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont (40)	hauteur prairie inférieure à 20cm									
26/04/2016	gestion 2016 : fauche coupée 1/an avec exportation (?)estivale(?)									
suivi par Frédéric CAZABAN et Jeanette BRETON, CPIE Seignanx Adour	traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1er lot					Quadrat 2e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Achillea millefolium - Achillée millefeuille	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Anthoxanthum odoratum - Flouve odorante		x				x	x			
Artemisia verlotiorum - Armoise commune									x	x
Arum italicum - Gouet d'Italie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Bellis perennis - Pâquerette		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Bromus (catharticus/sterilis ?) - Brome à confirmer	x				x					
Carex sp 1 - Laïche 1								x	x	x
Carex sp 2 - Laïche 2										x
Cerastium semidecandrum - Céraïste à cinq étamines				x		x		x	x	x
(Crucifère-Asteracée à déterminer)						x	x			
Euphrasia sp - Euphrase										x
Geranium molle - Géranium mou	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
(Festuca/Poa - Fétuque/Pâturin à déterminer)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hypochaeris (glabra ?) - Porcelle à confirmer		x	x				x			
Hypochaeris radicata - Porcelle enracinée	x	x	x	x	x	x	x			
Lactuca (virosa?) - Laitue à confirmer										
Lamium purpureum - Lamier pourpre								x	x	x
Luzula multiflora - Luzule à fleurs nombreuses						x	x			
Medicago arabica - Luzerne d'Arabie		x	x		x	x	x			
Oxalis sp - Oxalide							x			x
Plantago lanceolata - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Plantago media - Plantain bâtard	x		x	x		x		x		
Poa annua - Pâturin annuel									x	x
Potentilla erecta - Potentille dressée								x	x	x
Ranunculus acris - Renoncule bouton d'or	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ranunculus bulbosus - Renoncule bulbeuse							x	x	x	x
Ranunculus (sardous?) - Renoncule à confirmer						x	x			
Rumex acetosella - Petite oseille	x	x				x		x		
Silene latifolia subsp. alba - Compagnon blanc			x	x					x	
Taraxacum section ruderalia - Pissenlit						x				
Trifolium repens - Trèfle rampant	x	x	x	x	x				x	x
Valerianella sp - Mâche	x	x		x	x	x	x		x	
Veronica arvensis - Véronique des champs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre de tiges de ligneux (Cornus sanguinea - Cornouiller sanguin)						1				

Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre 2016



Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur prairie : 40-50 cm								
17/05/2018	Gestion 2016-2018 : fauche avec ramassage 1/an en automne								
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun								
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Achillea millefolium</i> - Achillée millefeuille	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Anisantha sterilis</i> - Brome stérile	x	x	x	x	x			x	x
<i>Anthoxanthum odoratum</i> - Flouve odorante	x	x	x			x	x	x	
<i>Aphanes arvensis</i> - Alchémille des champs			x						
<i>Artemisia verlotiorum</i> - Armoise de Chine								x	x
<i>Arum italicum</i> - Gouet d'Italie					x		x		
<i>Avena barbata</i> - Avoine barbue			x						
<i>Bellis perennis</i> - Pâquerette	x	x		x				x	
<i>Bromus hordeaceus</i> - Brome mou			x						
<i>Carex divulsa</i> - Laïche écartée			x						
<i>Carex hirta</i> - Laïche hérissée	x					x	x	x	x
<i>Carex sp.</i> - Laïche						x	x		x
<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i> - Céraiste commun	x								
<i>Cerastium glomeratum</i> - Céraiste aggloméré		x				x		x	
<i>Geranium dissectum</i> - Géranium disséqué			x						
<i>Geranium molle</i> - Géranium mou	x	x	x	x		x		x	x
<i>Hypochaeris glabra</i> - Porcelle glabre		x							
<i>Hypochaeris radicata</i> - Porcelle enracinée	x								
<i>Lamium purpureum</i> - Lamier pourpre					x				
<i>Luzula multiflora subsp. multiflora</i> - Luzule à fleurs nombreuses						x	x		
<i>Medicago arabica</i> - Luzerne d'Arabie			x	x	x				
<i>Mentha suaveolens</i> - Menthe à feuilles rondes								x	x
<i>Muscari comosum</i> - Muscari à toupet					x				
<i>Myosotis discolor</i> - Myosotis bicolore		x			x				
<i>Plantago lanceolata</i> - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago media</i> - Plantain moyen				x	x				
<i>Potentilla reptans</i> - potentille rampante					x		x	x	x
<i>Quercus robur</i> (juv) - Chêne pédonculé						x			
<i>Ranunculus bulbosus</i> - Renoncule bulbeuse	x	x	x	x	x	x	x		x
<i>Rumex acetosella</i> - Petite oseille	x	x	x						
<i>Senecio vulgaris</i> - Sénéçon commun									
<i>Serratula tinctoria</i> - Serratule des teinturiers						x	x	x	
<i>Silene latifolia subsp. alba</i> - Compagnon blanc	x								
<i>Valerianella locusta</i> - mâche	x	x	x	x		x		x	x
<i>Veronica arvensis</i> - Véronique des champs	x	x	x	x	x		x	x	x
<i>Veronica cf. agrestis</i> - Véronique cf agreste								x	

Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre, bilan 2018



Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur prairie : 50 cm – 1m									
3/06/2020	Gestion 2016-2018 : fauche avec ramassage 1/an en automne									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Achillea millefolium</i> - Achillée millefeuille					x		x	x	x	x
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire			x					x	x	
<i>Anisantha sterilis</i> - Brome stérile	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Anthoxanthum odoratum</i> - Flouve odorante							x	x	x	
<i>Arctium minus</i> – Petite bardane						x				
<i>Artemisia verlotiorum</i> – Armoise de Chine										x
<i>Avena barbata</i> - Avoine barbue										x
<i>Bromus hordeaceus</i> – Brome mou				x	x					
<i>Carex hirta</i> – Laïche hérissée	x	x	x	x	x	x	x	x		
<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i> – Céraiste commun				x						
<i>Geum urbanum</i> – Benoîte commune							x			
<i>Holcus lanatus</i> – Houlque laineuse						x	x			
<i>Holcus mollis</i> – Houlque molle				x	x					
<i>Hypochaeris glabra</i> – Porcelle glabre										x
<i>Lotus corniculatus</i> – Lotier corniculé					x					
<i>Mentha suaveolens</i> – Menthe à feuilles rondes	x	x	x	x						
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé		x				x		x	x	x
<i>Poa pratensis</i> – Pâturin des prés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Potentilla reptans</i> – Potentille rampante	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poterium sanguisorba</i> – Petite pimprenelle		x	x							
<i>Rumex acetosella</i> – Petite oseille									x	x
<i>Serratula tinctoria</i> – Serratule des teinturiers			x							x
<i>Silene latifolia subsp. alba</i> – Compagnon blanc						x				
<i>Sonchus asper</i> – Laiteron rude					x					

Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre, bilan 2020

Afin de mieux comprendre l'évolution, une étude est effectuée sur plusieurs critères : le nombre total d'espèces ou richesse spécifique, le nombre de vivaces, d'annuelles, la hauteur de végétation, et la fréquence moyenne d'annuelles et de vivaces.

Une fauche avec export étant réalisée, les conditions de lumière et d'humidité ont peu de chance de subir de fortes modifications, par contre la richesse du milieu peut changer. Pour connaître les variations de cette richesse en azote, on a recouru à un calcul à l'aide de l'indice d'Ellenberg N (azote) adapté au contexte du Royaume Uni (Hill *et al.* 1999)¹.

¹**Indice d'Ellenberg** : L'utilisation de la végétation comme indicateur de facteurs environnementaux a été officialisée en Europe par le professeur Ellenberg. Il a attribué à un large panel d'espèces végétales un indice correspondant à sa tolérance à différents paramètres : lumière (L), acidité (R), azote (N), humidité (F) et salinité (S). Pour les indices de lumière, acidité (ou pH) azote et salinité, des valeurs de 1 à 9 sont attribuées aux plantes. Pour l'humidité édaphique (F) chaque espèce végétale est associée à une valeur variant de 1 à 12. Ces valences ont été définies pour l'Europe centrale et Hill en a effectué une correction pour le Royaume uni en 1999.



Les résultats sont reportés sous forme de tableau ci-dessous :

	Parc St-Pierre 2016	Parc St-Pierre 2018	Parc St-Pierre 2020
Nombre d'espèces total	34	37	24
Vivaces	18	21	19
Annuelles	9	15	5
Inconnues	7	1	0
Hauteur végétation	<20cm	40 – 50cm	50cm – 1m
Indice de trophie (N) d'Ellenberg, corrigé (moyenne basée sur la présence des espèces connues)	4,71	4,68	4,46
Fréquence moyenne d'annuelles	4,5	3,2	3,8
Fréquence moyenne de vivaces	4,95	4,09	3,9

En 2018 il y avait eu une légère hausse du nombre d'espèces et d'annuelles. En 2020, deux ans plus tard, c'est l'effet inverse, le milieu est moins fauché, la hauteur s'accroît ; les vivaces, favorisées, sont bien présentes au détriment des annuelles. Ces dernières souvent de petite taille ont du mal à se faire une place dans des milieux denses et hauts.

Concernant la fréquence moyenne, plus le nombre se rapproche de 10, plus la répartition des espèces est homogène (si 10, l'espèce est présente dans tous les quadrats, si 1 elle n'est présente que dans 1 quadrat), ici on observe que les fréquences restent constantes. La différence est très légère et ne peut être exploitée entre 2018 et 2020 mais la répartition reste tout de même plus hétérogène qu'en 2016, autant pour les vivaces que pour les annuelles.

La différence de trophie (N) est très légère également, il faudra encore du temps avant de voir une évolution notable.

Le nombre de vivaces reste à peu près constant ; le nombre d'annuelles chute, ceci lié à une fauche moins importante et moins répétitive ; le milieu devient plus haut et se densifie ; si la gestion continue comme ceci il faudra intégrer au suivi la pousse de ligneux observés.

Eléments généraux/préconisations :

- Moins d'espèces présentes dû à la fréquence de fauche du milieu moins importante
- Moins d'espèces annuelles
- Une hauteur de végétation plus importante

La gestion moins intensive permettra dans le temps à des espèces vivaces de se développer. La fauche la plus tardive possible est plus favorable au cycle biologique complet des plantes (à partir de fin octobre).

Le secteur S2 néanmoins abritait des espèces de pelouses intéressantes au niveau botanique et diversifiait les habitats pour les insectes, il serait envisageable de faucher ce secteur 2 fois par an.

Surveiller l'apparition d'espèces exotiques envahissantes et les gérer reste essentiel.





Prairie



Ourlet - transect



Boisement humide



Informations



Couleuvre verte et jaune



Mauve à feuilles rondes

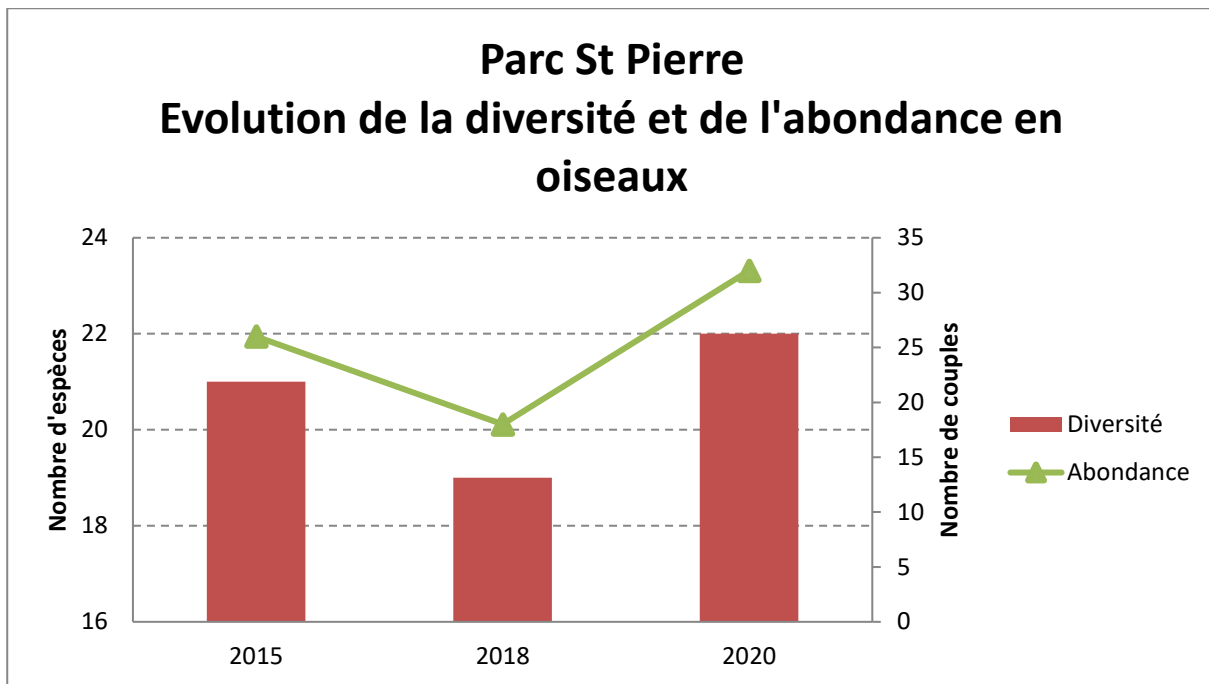
1.3. Oiseaux

En 2020, le suivi avifaune s'est poursuivi, les résultats sont présentés ci-dessous

Tableau 1: tableau comparatif oiseaux Parc Saint Pierre (voir précisions dans le paragraphe « méthodologie d'inventaire »)

Gpe spécialiste	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Effectif 2020	Comparatif 2015-2020
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	1	1	3	2
G	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1	1	0	-1
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1	0	0	-1
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2	1	2	0
G	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	0	0	2	2
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2	1	2	0
G	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	0	0	1	1
G	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	0	1	1
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1	0	0	-1
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	4	2	6	2
G	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	x	x	X	0
F	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	0	0	1	1
F	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>				0
F	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	2	3	4	2
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2	2	3	1
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	1	1	0
F	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1	1	1	0
F	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2	1	1	-1
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	1	0	-2
F	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2	0	1	-1
B	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	0	1	1	1
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	1	0	-1
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	1	1	0
B	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	0	0	1	1
B	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	x	x	X	0
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	x	x	X	0
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	x	X	0
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x	x	X	0
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	1	1	1	0
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2	2	3	1
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	0	2	0	0
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	0	2	2
	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	1	0	0	-1





Depuis 2015 et la mise en place de la gestion différenciée sur ce site, on observe une augmentation de la diversité des espèces d'oiseaux mais surtout une augmentation du nombre de couples nicheurs dans le secteur entourant parc St Pierre. L'augmentation de la production de graines sur les pelouses moins souvent fauchées et le développement permis mais encadré des haies avec notamment les ronciers producteurs de mûres et le lierre producteur de baies qui ont dû jouer un rôle sur ce constat. De même que les prairies avec un retard de fauche qui ont permis une augmentation de la ressource alimentaire disponible pour les oiseaux insectivores.

Eléments généraux/préconisations :

Pour maintenir le cap il faut poursuivre :

- Maintenir le lierre rampant sur les troncs et branches des arbres ;
- Maintenir le roncier en lisière forestière, en réalisant des ouvertures dedans (travaux à réaliser en automne ou en hiver)

Les préconisations qui permettraient d'aller encore plus loin dans l'amélioration des capacités d'accueil des oiseaux sont les suivantes :

- Maintenir les arbres à cavités, sénescents ou mort ne présentant pas de danger pour les personnes ;
- Installer des nichoirs.

La gestion différenciée des pelouses peut influencer les oiseaux également durant la période hivernale où les insectes devenus rares, les oiseaux se reportent alors sur la recherche de graines et de fruits. Les retards de fauche ont permis à la végétation une grande production de graines qui restera par une partie disponible aux oiseaux durant l'hiver. Un suivi hivernal sur ce site serait pertinent pour voir l'effet sur les populations d'oiseaux.



1.4. Mammifères, reptiles, amphibiens

Les prospections n'ont pas été ciblées sur ces groupes, cependant, la piste de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) a été suivie sur le ruisseau selon le témoignage recueilli auprès de Mme Capitain en 2015. Des recherches ciblées d'indices de présence ont été mises en œuvre et la présence (empreintes, traces de grattage, épreintes et gîte) de cette espèce protégée est avérée à partir du pont et le long du ruisseau en contrebas du Parc Saint-Pierre. Un gîte a été découvert dans un méandre. De plus, en 2018, une couleuvre verte et jaune et une couleuvre d'esculape ont été aperçues.



1.5. Insectes

3 groupes d'insectes ont fait l'objet de prospections ciblées sur ce secteur :

- les odonates (libellules), recherchés au niveau du cours d'eau longeant le parc avec notamment 2 points d'observation, un au nord et un au sud (carte ci-contre).
- les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), recherchés en lisière du boisement et sur les prairies
- les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) et mantoptères (mantes), recherchés dans la végétation des lisières et des prairies.



Carte 1: divers points de prospections

Par ailleurs, les autres insectes utilisant les végétaux sont également notés lors des sorties et déterminés à l'espèce, au genre ou à la famille.

En 2020, deux sorties ont été réalisées sur le site :

- le 03 juin : recherche des odonates et lépidoptères
- le 10 septembre : suivi des odonates, lépidoptères et orthoptères



SEIGNANX ET ADOUR

SUIVI ECOLOGIQUE
de 3 sites pilotes de Saint-Pierre du Mont :
Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes

◆ Résultats pour les Odonates

Ordre / Sous-ordre*	Famille	Nom commun	Nom latin	Parc St Pierre				
				2015 21 juil / 11août	2016 07-juil	2018 21juin / 17sept	2020 3juin / 10sept	Bilan 4 A
ODONATES (libellules)								
Zygoptères*	<i>Calopterygidae</i>	Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	1	1	1	1	1
Zygoptères*	<i>Calopterygidae</i>	Caloptéryx virgo meridional	<i>Calopteryx meridional</i>	1	1	1	1	1
Anisoptères*		Cordulegastre annelé ou Aesche paisible	<i>Cordulegaster boltonii</i> ou <i>Boyeria irene</i>		1			1
Anisoptères*	<i>Gomphidae</i>	Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>		1			1
Anisoptères*	<i>Libellulidae</i>	Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	1				1
Anisoptères*	<i>Libellulidae</i>	Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>			1		1
Anisoptères*	<i>Libellulidae</i>	Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>			1	1	1
Total espèces odonates				3	4	4	3	7

Tableau : Résultats des suivis odonates sur les 4 années de suivi et bilan (1 = espèce présente).

Sur le site, 2 espèces typiques des cours d'eau landais (ombragés, à courant moyen à faible, à fond sableux) ont été observés les 4 années : le Caloptéryx hémorroïdal et le Caloptéryx méridional.

En 2020, seules 3 espèces ont été notées dont les deux caloptéryx en juillet et le Sympétrum fascié en septembre (espèce migratrice en fin de saison, liée aux eaux stagnantes).



Caloptéryx méridional © CPIE SA

Sept espèces d'odonates ont pu être inventoriées sur le site en 4 ans avec 2 espèces toujours présentes à proximité du cours d'eau. L'accès à ce dernier étant cependant devenu difficile, il n'a pas été possible de repérer d'autres espèces au niveau du lit mineur en 2020.

L'espèce la plus abondante reste le Caloptéryx méridional. Les adultes se trouvent sur les plages ensoleillées en bordure du cours d'eau, utilisant la végétation (grandes herbacées, ligneux hauts) comme support ou zone de maturation.



Caloptéryx hémorroïdal © CPIE SA



Sympétrum fascié © CPIE SA



◆ Résultats pour les Lépidoptères

Groupe	Famille	Nom commun	Nom latin	Parc St Pierre				Bilan 4 A
				2015	2016	2018	2020	
				21 juil / 11août	07-juil	21juin / 17sept	3juin / 10sept	
LEPIDOPTERES								
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Souci	<i>Colias crocea</i>	1		1	1	1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>			1	1	1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piérïde de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piérïde du chou	<i>Pieris brassicae</i>	1		1	1	1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piérïde de la rave	<i>Pieris rapae</i>			1	1	1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piérïde sp	<i>Pieris sp</i>		1	1?	1?	1?
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	1		1	1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Brun des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré de Lang	<i>Leptotes pirithous</i>				1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	1	1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	1		1	1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré sp	<i>Polyommata sp</i>		1?	1?	1?	1?
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>		1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Petit mars changeant	<i>Apatura ilia</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Silène	<i>Brintesia circe</i>		1			1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	1			1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>				1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	1				1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	1	1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>		1			1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>			1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Mélitée des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>				1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>		1			1
Hétérocères	Noctuidae	Gamma	<i>Autographa gamma</i>				1	1
Total espèces lépidoptères				8	7	17	15	26

Tableau : Résultats des suivis lépidoptères sur les 4 années de suivi et bilan (1 = espèce présente, ? = taxon observé mais non comptabilisé car pouvant correspondre à une espèce déjà référencée).

En 2020, 15 espèces de papillons ont été contactées sur le site, dont 14 rhopalocères, les « papillons de jours » et 1 hétérocère, les « papillons de nuit ». Certains de ces derniers (comme le Gamma) ont une activité diurne, ce qui relativise cette division entre rhopalocères et hétérocères, souvent usitée mais ne correspondant pas à des critères scientifiques.

Parmi ces papillons, la majorité a déjà été observée les années précédentes dont 2 chaque année : le Cuivré commun et le Myrtil. En 2020, 4 papillons sont nouveaux pour le site : l'Azuré de Lang, le Petit sylvain, la Mélitée des scabieuses et le Gamma.

En prenant en compte les 4 années, 26 espèces de lépidoptères ont été inventoriées sur le Parc St Pierre avec une augmentation de la richesse spécifique du site sur les 2 dernières années de suivi.



Azuré de Lang © CPIE SA



Cela montre l'intérêt du site pour ce groupe d'insectes et met en avant l'efficacité de la gestion réalisée pour les papillons.

La fréquentation d'un habitat par les lépidoptères peut s'expliquer à la fois par la présence de plantes hôtes (ponte sur les tiges, feuilles, boutons floraux,...) pour la reproduction et le développement des chenilles mais également par celle des plantes nectarifères pour les adultes. Certaines espèces parcourant de longues distances comme les vanesses ou les piérides utilisent régulièrement des secteurs nourriciers sur leurs parcours sans forcément s'y reproduire.

Rappelons également que chez certaines espèces (notamment les papillons forestiers) les imagos peuvent consommer d'autres éléments comme la sève des arbres, les fruits tombés au sol, ...

⇒ Sur le site, **les secteurs fleuris** se concentrent sur les prairies hautes non fauchées, où les plantes à fleurs ont le temps de réaliser la totalité de leur cycle de vie, dont la phase de floraison. La ressource florale est en effet nécessaire aux papillons mais également à tous les insectes floricoles à la recherche de nectar et pollen. La plupart de ces derniers font partie des insectes pollinisateurs.

Les plantes visitées sont en particulier, les fleurs de ronces (*Rubus sp*), de menthes (*Mentha sp*), de scabieuses (*Scabiosa sp*), de millepertuis (*Hypericum sp*), de Verveine officinale, d'Achillée millefeuille, et autres composées.



⇒ Par ailleurs, il existe pour certaines espèces une **possibilité de reproduction sur le site**, du fait de la présence de leur(s) plante(s) hôte, et dans la mesure où la gestion laisse les plantes s'exprimer sur la période de vie de la chenille.

- Exemple d'espèces prairiales, milieux ouverts :

Les piérides sont inféodées aux brassicacées (chou, moutarde, ravenelle, alliaire) hormis la piéride de la moutarde dont les plantes hôtes sont les fabacées (lotiers, vesces et gesses), tout comme pour certains azurés (Azuré commun et Azuré de Lang). Les orties sont des plantes hôtes pour plusieurs espèces : la Carte géographique et le Robert-le-diable, ce dernier pouvant également pondre sur le houblon ou les groseilliers. D'autres papillons vont être associés préférentiellement à des genres de plantes comme les mélitées, essentiellement liées aux



plantains (*Plantago spp*) ou les cuivrés, liés aux oseilles (*Rumex spp*). Le Gamma quant à lui fait partie des papillons très polyphages, pouvant se développer sur de nombreuses herbacées.

- Exemple d'espèces d'ourlets, de sous-bois :

Les plantes hôtes peuvent être des graminées comme pour l'Amaryllis (*Poa spp*, Dactyle aggloméré, brachypodes...) et le Tircis (brachypodes, Houlque laineuse...) ; des arbustes comme la Bourdaine, le Nerprun purgatif ou autres végétaux du genre Rhamnus, pour le Citron et l'Azuré des Nerpruns ; des lianes comme les chèvrefeuilles pour les sylvains ; des arbres comme les saules ou les peupliers pour le Petit mars changeant.



◆ Résultats pour les Orthoptères/Mantoptères

Ordre	Famille	Nom commun	Nom latin	Parc St Pierre				Bilan 4 A
				2015 21 juil / 11août	2016 07-juil	2018 17-sept	2020 10-sept	
ORTHOPTERES/MANTOPTERES (sauterelles, criquets, grillons, mantes)								
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>			1		1
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	1		1	1	1
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>	1	1			1
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Decticelle sp	<i>Platycleis sp</i>				1	1?
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Ephippigère carénée	<i>Uromenus rugosicollis</i>	1	1			1
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	1	1	1		1
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Phanéoptère méridional	<i>Phaneropetera nana</i>			1	1	1
Ensifères	<i>Trigonidiidae</i>	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	1				1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>			1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>				1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Caloptène sp	<i>Calliptamus sp</i>	1			1?	1?
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	1	1	1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	1	1		1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	1		1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	1	1	1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet pansu	<i>Pezottetix giromae</i>	1		1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>		1			1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>	1				1
Mantoptères	<i>Mantidae</i>	Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	1		1	1	1
Total espèces orthoptères				13	7	10	11	17

Tableau : Résultats des suivis orthoptères/mantoptères sur les 4 années de suivi et bilan (Ensifères = sauterelles et grillons, Caelifères = criquets, Mantoptères = mantes ; 1 = espèce présente, ? = taxon observé mais non comptabilisé car pouvant correspondre à une espèce déjà référencée).

Le suivi 2020, réalisé sur une seule sortie en septembre comme en 2018, a permis d'observer 10 espèces d'orthoptères (3 sauterelles et 7 criquets) et la Mante religieuse.

La plupart ont été inventoriés les années précédentes dont 2 les 4 années : le Criquet des bromes et le Criquet noir-ébène, 2 criquets ubiquistes des strates herbacées. Une espèce nouvelle a été trouvée en 2020, il s'agit du Caloptène italien dont seul le genre avait été identifié en 2018.

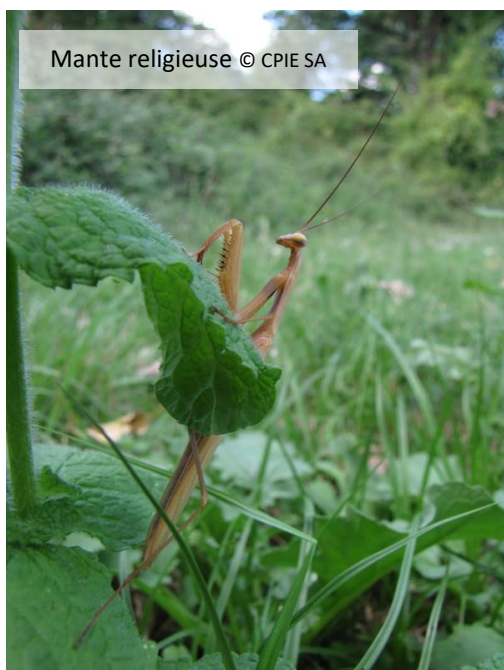
Par ailleurs, quelques espèces, surtout des sauterelles, n'ont pas été revues en 2020, malgré la présence de secteurs favorables (milieux hauts herbacés et arbustifs en lisière) : La grande sauterelle verte, l'Ephippigère carénée ou le Conocéphale bigarré.

Concernant le peuplement 2020, on retrouve donc :

- des espèces appréciant les strates hautes (lisières, secteurs non fauchés) : le Phanéroptère méridional ou la Mante religieuse,
- des criquets plus ubiquistes de milieux herbacés plus ou moins hauts : le Criquet noir-ébène, le Criquet duettiste, le Criquet des bromes, le Criquet pansu et l'Aïolope automnale,
- des criquets liés à des habitats peu végétalisés, plus bas (chemins, zone maintenues rases à tonte régulière) : Criquet duettiste et Caloptène italien,
- une espèce des milieux boisés : le Grillon des bois.

Il faut rappeler que la richesse en orthoptères est en particulier liée à la diversité des strates végétales. Cette dernière est assurée sur le site pas la présence des boisements (ripisylve), des ourlets (ronciers,...), des prairies plus ou moins hautes et des chemins à faible couvert végétal.

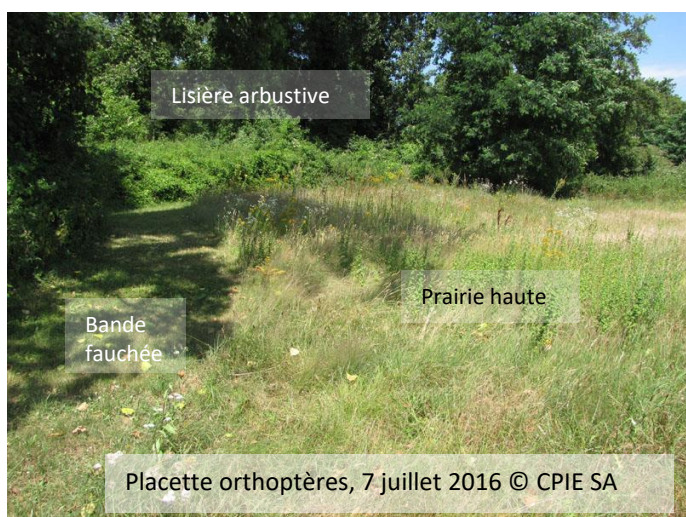
La richesse spécifique est assez stable sur le site qui présente donc toujours une biodiversité moyenne en orthoptères. En prenant en compte les 4 années de suivi, 17 espèces sont référencées sur le Parc St Pierre.



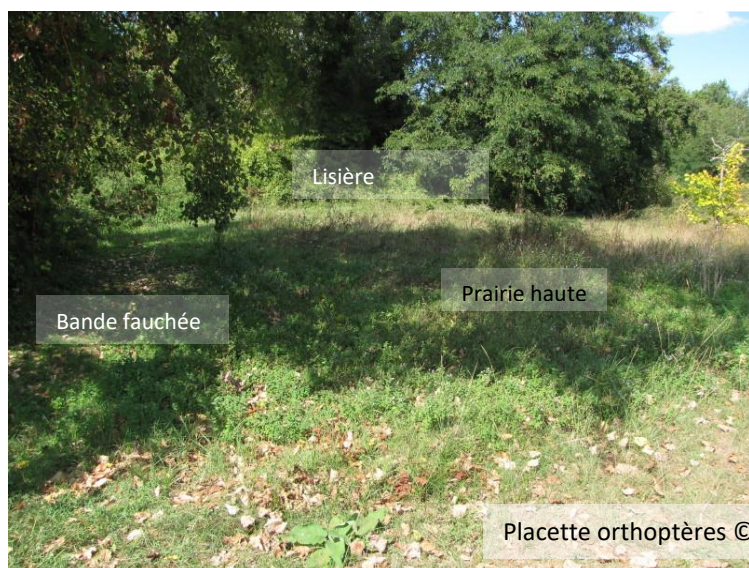
⇒ Comparaison des abondances relatives en orthoptères sur placette (superficie 250 m²)

La placette, située sur le secteur 3 (S3 sur la carte), est caractérisée par une strate herbacée haute, bordée par une strate arbustive (roncier) et arborescente. En 2020, comme depuis 2016, le secteur comprenait une bande fauchée étroite entre la prairie haute et la strate arbustive (gestion raisonnée permettant de contenir le roncier).

En 2020 il a été constaté une évolution du milieu avec la progression des ligneux au sein de l'entité ouverte : jeunes robiniers faux-acacia et ronces. Afin de maintenir cet habitat ouvert, il faudrait enlever de manière ciblée les jeunes arbres et couper les ronciers plusieurs fois dans l'année.



Photographies du 10 septembre 2020



Partie en cours fermeture : développement de ronces et de jeunes robiniers faux-acacias.



Abondance des espèces sur la placette (250 m ²)			2015	2016	2018	2020
Ensifères	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	x			x
Ensifères	Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>	x	xx		
Ensifères	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>		x		
Ensifères	Phanéoptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>				x
Caelifères	Aiolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>			xx	x
Caelifères	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	x	x	xx	xx
Caelifères	Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	x	x		
Caelifères	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>			xx	xxx
Caelifères	Criquet sp	<i>Gomphocerippus grpe biguttulus</i>	x			
Caelifères	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	x	x	xxx	xxx
Caelifères	Criquet pansu	<i>Pezottetix giornae</i>	xx		xxx	xxx
Caelifères	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i>		x		
Mantoptères	Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>			x	x
TOTAL nombre espèces			7	6	6	8

Tableau : Abondances relatives par espèce sur la placette orthoptères pour les 4 années de suivi (x : 1 à 2 individus, xx : 3 à 10 individus, xxx : > 10 individus).

En nombre d'espèces, les résultats sont proches sur les 4 années avec un maximum de 8 espèces en 2020.

3 criquets sont présents depuis 2015 et gagnent en abondance depuis 2018 : le Criquet des bromes, le Criquet noir-ébène et le Criquet pansu. Une autre espèce a vu ses effectifs progresser en 2020, le Criquet mélodieux.

4 espèces ont des abondances faibles :

- le Phanéroptère méridional (nouvelle sauterelle 2020), le Conocéphale gracieux et la Mante religieuse, toutes 3 liées aux milieux hauts,
- le criquet Aiolope automnale, appréciant des milieux herbacés plus bas et dont les abondances ont logiquement diminué.

La gestion du site a donc permis de conserver une biodiversité intéressante pour ce groupe d'insectes dépendant fortement de la variété des strates végétales et avec des abondances relatives en hausse sur la station de suivi spécifique orthoptères.

◆ Autres insectes

Ordre	*Super Famille / Famille	Nom commun	Nom latin	Parc St Pierre
				2020
				3juin / 10sept
Coléoptères	<i>Chrysomelidae</i>	Chrysomèle sp	<i>Chrysomelidae sp (Chrysolina herbacea)</i>	1
Coléoptères	<i>Coccinellidae</i>	Coccinelle à sept points	<i>Coccinella septempunctata</i>	1
Diptères	<i>Bombyliidae</i>	Bombyle sp	<i>Bombyliidae sp</i>	1
Diptères	<i>Culicidae</i>	Moustique tigre	<i>Aedes albopictus</i>	1
Hyménoptères	<i>Apidae sp</i>	Bourdon sp	<i>Bombus sp</i>	1
Hyménoptères	<i>Apoidea* sp</i>	Abeille sp	<i>Apoidea sp</i>	1
Hyménoptères	<i>Eumenidae sp</i>	Euménide sp	<i>Eumenidae sp</i>	1
Hyménoptères	<i>Scoliidae</i>	Scolie sp	<i>Scoliidae sp (Colpa sexmaculata)</i>	1
Hyménoptères	<i>Sphecidae</i>	Pélopée sp	<i>Sphecidae sp (Isodontia mexicana)</i>	1
Hyménoptères	<i>Sphecidae</i>	Sphécidé sp	<i>Sphecidae sp (Isodontia mexicana)</i>	1
Hyménoptères	<i>Vespidae sp</i>	Poliste sp	<i>Polistes sp</i>	1
Hyménoptères	<i>Vespidae sp</i>	Frelon européen	<i>Vespa crabo</i>	1
Hyménoptères	<i>Vespidae sp</i>	Frelon asiatique	<i>Vespa velutina</i>	1
Hyménoptères	<i>Vespoidea* sp</i>	Vespoïde sp	<i>Vespoidea sp</i>	1

Tableau : Autres insectes observés durant les sorties 2020 (1 = taxon présent ; () espèces entre parenthèse = identification à confirmer).



De nombreux insectes ont été observés, en particulier en septembre sur les fleurs, ce qui montre l'utilité de garder des milieux herbacés hauts tard dans la saison. La ressource florale disponible est en effet importante à cette période pour les espèces floricoles car la majorité des surfaces en prairies a en général déjà été fauchée.

Parmi ces insectes floricoles on retrouve :

- des abeilles sauvages, solitaires (non déterminées) ou sociales (bourdons),
- des guêpes solitaires (sphécidés, euménidés, scolie) et sociales (frelons, polistes),
- des diptères (bombiles),
- des coléoptères : chrysomèles.

La plupart de ces espèces sont des insectes pollinisateurs.



Sphécidé © CPIE SA



Scolie © CPIE SA



Chrysomèle © CPIE SA

◆ Éléments généraux/préconisations

Le parc est constitué de plusieurs éléments écologiques : un secteur boisé en bordure de cours d'eau (ripisylve), une lisière à herbacées et arbustes hauts, des secteurs de prairies fleuries à végétation de hauteur moyenne et des larges bandes de prairies rases en limite des habitations.

L'ensemble de ces éléments assure une certaine diversité de milieux, espèces végétales, strates, ... qui vont induire une diversité en insectes, à la fois sur des groupes (lépidoptères, orthoptères mais aussi les coléoptères liés aux arbres et aux herbacées, bourdons et abeilles utilisant les fleurs pour se nourrir, petite faune du sol qui va dégrader la matière ...) mais aussi sur les espèces d'un même groupe (criquets liés aux sols nus, sauterelles liées aux herbacées hautes ou aux arbustes, ...).

Il faut par ailleurs noter la récente plantation d'arbres ornementaux (pins, chênes d'Amérique) au sein de ces espaces semi-naturels ouverts qui, en grandissant, vont amener de l'ombre et modifier les caractéristiques de ces derniers.

Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, il est préconisé :

- 1) L'augmentation des surfaces en prairie hautes, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes.



Modalités de fauche : le plus tard possible, à partir de **fin octobre** avec toujours un secteur non fauché en rotation et avec **export** de la matière.

⇒ En 2020, plusieurs secteurs étaient en prairie haute en septembre : S1, S3 et une partie S4. L'ensemble étant favorable à une bonne diversité en insectes.

Par ailleurs, S2 présentait une physionomie plus haute que les années précédentes. Ce secteur, qui fait l'objet de préconisations spécifiques flore peut être maintenu plus bas si besoin. Il restera favorable à certains orthoptères des strates basses.

Sur certaines parties, des ligneux se sont développés au sein des milieux ouverts et sont à enlever de manière ciblée (coupe/arrachage) : jeunes robiniers faux-acacia et ronces

2) Poursuite du maintien d'une bande de prairie basse mais plus étroite. Cette zone davantage entretenue (fauche régulière), assure un espace tampon entre les habitations et l'espace « naturel ». Action visible en 2020, à poursuivre.

3) Le maintien de la lisière haute en bordure de la ripisylve, en prenant soin de contenir les ronces afin de limiter leur avancée sur la prairie haute. Action visible en 2020, à poursuivre.

4) En cas de mortalité des jeunes arbres ornementaux, ne pas les remplacer afin de favoriser les espaces ouverts ensoleillés ou replanter une essence locale. ⇒ En 2020 : *Voir ci-après*

Espèces exotiques envahissantes

- Un Buddleia a été observé en secteur 4. Il est bien développé et semble être favorisé dans la gestion du site (tuteur). Cet arbuste est à arracher rapidement et toute nouvelle pousse que ce soit en prairie ou en ripisylve devrait faire l'objet d'un arrachage systématique.

- Le Chêne rouge d'Amérique présent sur le secteur 3 (placette orthoptères) semble en déclin. Compte tenu du caractère invasif de l'espèce et de son apport futur d'ombrage sur la prairie à maintenir ensoleillée, il serait opportun de le couper et de ne pas le remplacer.

- De jeunes robiniers faux-acacias se sont développés sur les secteurs ouverts (dont S3) et sont à enlever.



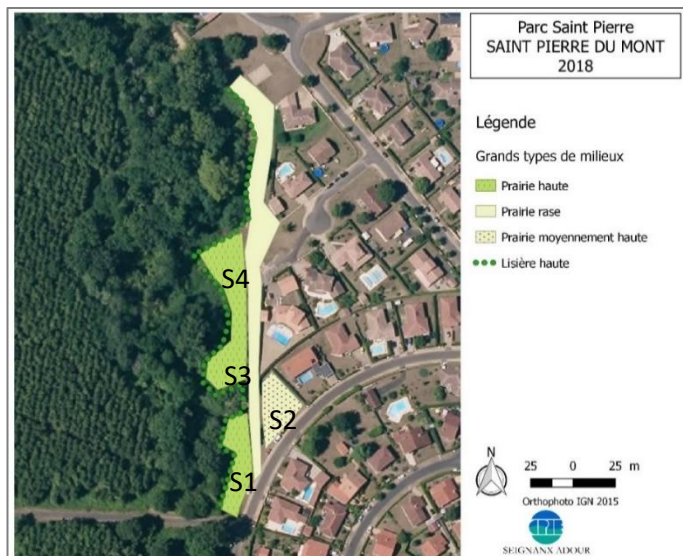
Buddleia (secteur 4) © CPIE SA



Chêne rouge d'Amérique (secteur 2) © CPIE SA



Photographies du 10 septembre 2020



S1 et sa prairie haute fleurie bien ensoleillée © CPIE SA



S2 et sa prairie sèche de hauteur moyenne © CPIE SA



S3 et sa prairie haute, ombragée © CPIE SA



S4 et sa prairie haute à lisière de menthes attirant de nombreux pollinisateurs © CPIE SA

Bilan du site, pistes de gestion, recommandations ([voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions](#))

Pour les espèces végétales nouvelles inventoriées au parc Saint-Pierre, il peut s'agir de plantes qui n'avaient pas été aperçues lors des prospections précédentes mais également de nouvelles espèces qui s'installent car sont adaptées à ce mode de gestion différent. L'espace prairial montre une forte proportion de plantes annuelles, en augmentation, favorisées par la diminution des coupes d'entretien régulières. Cependant, on note plus nettement l'effet de bandes de différentes hauteurs que permet la gestion modifiée des tontes. Le nombre de vivaces augmente également même si la différence est moins nette. Les floraisons nectarifères attractives pour les insectes se développe dans la végétation prairiale haute non fauchée. Afin de diversifier le milieu et de continuer d'avoir des espèces annuelles de pelouses tant végétales que d'insectes, le secteur S2 seulement pourrait être fauché 2 fois dans l'année contre une fois sur les autres secteurs.

Le boisement humide a une importance capitale pour le maintien de la continuité écologique du réseau hydrologique. De nombreuses espèces animales s'y réfugient, s'y nourrissent et l'utilisent comme cheminement le long du Bats lors de leurs déplacements. L'accès est possible pour les pêcheurs, mais il n'est pas souhaitable d'y encourager la promenade, d'autant moins que la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est avérée. Cette espèce est strictement protégée ainsi que les habitats de son cycle vital. Les deux espèces de couleuvres découvertes en 2018 sont également protégées.

Au niveau de l'avifaune (cf paragraphe oiseaux), les espèces des cortèges forestiers et généralistes ont baissé et celui des espèces de milieux bâtis est stable. Il est bon de conserver les cavités où lieux attractifs actuellement pour les espèces présentes, des nichoirs peuvent également être installés et le maintien d'une fauche tardive permet aux plantes de grainer et donc de produire une source de nourriture. Un suivi hivernal est également proposé.

Les résultats du suivi insectes confirment l'effet positif de la gestion appliquée sur les lépidoptères et orthoptères, ainsi que sur différents groupes d'insectes floricoles, intégrant de nombreux pollinisateurs. **Le Parc St Pierre est le site test aux enjeux insectes les plus forts.**



2. BOIS DE PINSOLLE

2.1. Flore

Les données sont issues du dernier inventaire de 2016.

	Nom commun	Nom scientifique	Bois Pinsolle
Espèces arborescentes			
1	Érable plane	<i>Acer platanoides</i>	x
2	Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	x
3	Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	x
4	Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	x
5	Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	x
6	Chêne tauzin	<i>Quercus pyrenaica</i>	x
7	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	x
8	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	X
9	Sorbier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	x
10	Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	x
11	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	x
12	Lierre rampant	<i>Hedera helix</i>	x
Espèces arbustives			
13	Amélanchier	<i>Amelanchier sp.</i>	x
14	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	x
15	Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	x
16	Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	x
17	Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	x
18	Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i>	x
19	Ronces	<i>Rubus sp.</i>	x
20	Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	x
21	Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	x
22	Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	x
Espèces herbacées			
23	Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	x
24	Bugle rampant	<i>Ajuga reptans</i>	x
25	Alliaire pétiolée	<i>Alliaria petiolata</i>	x
26	Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	x
27	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	x
28	Bardane à petites têtes	<i>Arctium minus</i>	x
29	Sabline de montagne	<i>Arenaria montana</i>	x
30	Arum d'Italie	<i>Arum italicum</i>	x
31	Asplénium noir	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	x
32	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	x
33	Bryone dioïque	<i>Bryonia cretica subsp. dioica</i>	x
34	Bourse à pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	x
35	Cardamine hirsute	<i>Cardamine hirsuta</i>	x
36	Laiche des montagnes	<i>Carex caryophyllea</i>	x
37	Laiche à épis espacés	<i>Carex remota</i>	x
38	Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i>	x
39	Céraiste	<i>Cerastium sp.</i>	x
40	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	x
41	Euphorbia peplus	<i>Euphorbia peplus</i>	x
42	Ficaire fausse-renoncule	<i>Ficaria verna</i>	x
43	Fraisier sauvage	<i>Fragaria vesca</i>	x
44	Gaillet accrochant	<i>Galium aparine</i>	x
45	Géranium à feuilles découpées	<i>Geranium dissectum</i>	x
46	Géranium Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	x
47	Géranium à feuilles arrondies	<i>Geranium rotundifolium</i>	x
48	Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	x
49	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	x
50	Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	x
51	Jacinthe des bois	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	x
52	Porcelle	<i>Hypochaeris sp.</i>	x
53	Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>	x
54	Laitue sauvage	<i>Lactuca virosa</i>	x
55	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	x
56	Luzule à fleurs nombreuses	<i>Luzula multiflora</i>	x
57	Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	x
58	Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>	x
59	Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	x

SUIVI ECOLOGIQUE

de 3 sites pilotes de Saint-Pierre du Mont :
Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes



SEIGNANX ET ADOUR

60	Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	x
61	Oxalide de Dillenius	<i>Oxalis dillenii</i>	x
62	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	x
63	Gazon d'Angleterre	<i>Poa trivialis</i>	x
64	Fraisier à fleurs jaunes	<i>Potentilla indica</i>	x
65	Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	x
66	Renoncule bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	x
67	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	x
68	Renoncule à petites fleurs	<i>Ranunculus parviflorus</i>	x
69	Renoncule des bois	<i>Ranunculus tuberosus</i>	x
70	Grande Oseille	<i>Rumex acetosa</i>	x
71	Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	x
72	Sénéçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	x
73	Silene à larges feuilles	<i>Silene latifolia</i>	x
74	Laiteron maraîcher	<i>Sonchus oleraceus</i>	x
75	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>	x
76	Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	x
77	Trèfle des près	<i>Trifolium pratense</i>	x
78	Mâche	<i>Valerianella sp.</i>	x
79	Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	x
80	Vesce fausse gesse	<i>Vicia angustifolia</i>	x
81	Violette de Rivinus	<i>Viola riviniana</i>	x

Plus de 80 d'espèces végétales ont été identifiées dans le bois de Pinsolle et ses lisières dont :

- 12 espèces arborées
- 10 espèces arbustives
- 59 espèces herbacées

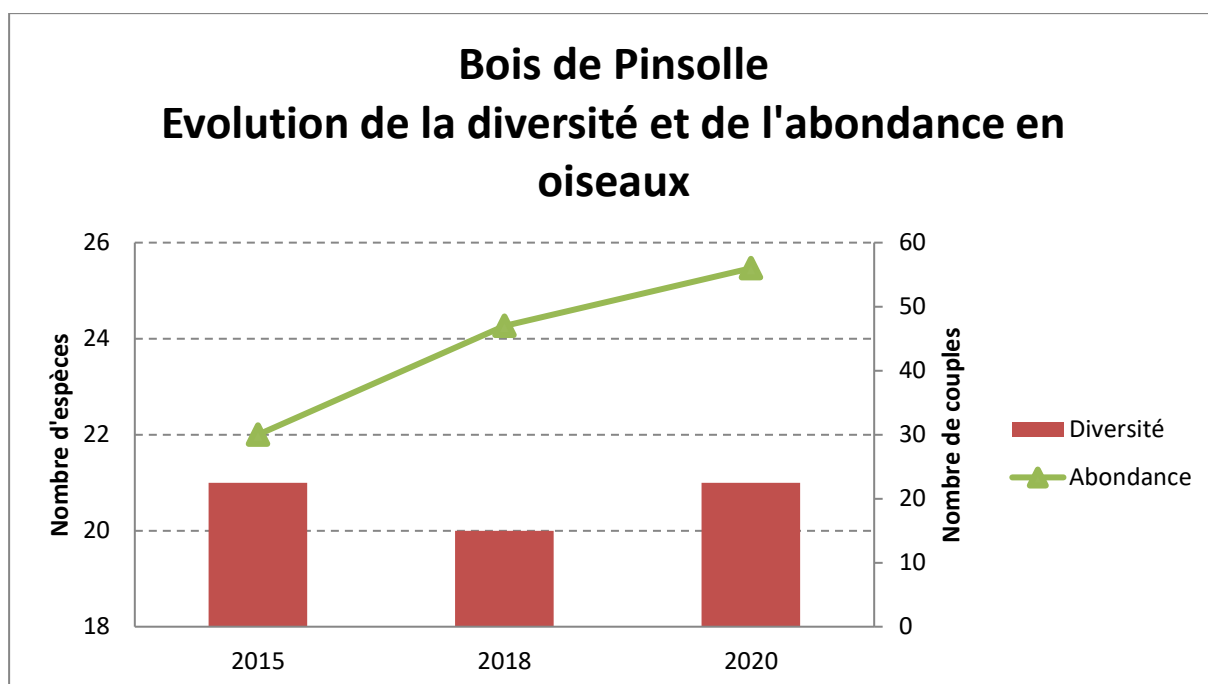
Le nombre d'espèces arborées et arbustives est évidemment assez élevé en milieu forestier, cependant le sous-bois reste très clairsemé. Par ailleurs, on note la présence de Cerisier tardif (*Prunus serotina*) qui est une espèce exotique considérée comme « plante exotique envahissante » avérée par le CBNSA (Conservatoire Botanique Sud Aquitaine).

2.3. Oiseaux

• Bois de Pinsolle

Gpe spécialiste	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Effectif 2020	Comparatif 2015-2020
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	3	7	12	9
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	4	5	8	4
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	1	2	2
G	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1	1	1	0
G	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	3	3	4	1
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1	0	0	-1
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	2	6	3
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2	0	2	0
G	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	x	x	x	
F	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	1	10	5	4
F	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1	5	4	3
F	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1	4	4	3
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	2	3	2
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	1	2	2
F	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	1	1	1
F	Mésange huppé	<i>Lophophanes cristatus</i>	0	1	1	1
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	2	1	-1
B	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	0	0	-1
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2	1	1	-1
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	0	0	-1
B	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2	0	0	-2
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	x	x	0
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x	x	x	0
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	x	x	x	0
A	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	1	1	0	-1
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	4	4	4	0
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2	1	1	-1
	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	1	0	0	-1
	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	2	0	2	0





Ce site boisé est idéal pour favoriser les oiseaux. Lors du premier suivi de 2015 nous nous étions étonnés du peu d'oiseaux présent dans le parc. La quasi-absence de sous-bois et de buissons en était en grande partie la cause. La gestion différenciée mise en œuvre depuis par le service espace verts de la ville a permis au bois de Pinsolle d'évoluer et de gagner en naturalité. Si les cheminements ont été entretenus et aménagés comme il se doit, d'autres secteurs ont été laissés en évolution naturelle, des buissons et des ronciers se sont développés, de petits arbustes commencent à pousser. Aussi ce n'est donc pas étonnant que les résultats du suivi des oiseaux soient très bons. Car même si la diversité en espèces n'a pas beaucoup évoluée, en revanche aujourd'hui le bois regorge d'oiseaux, dont l'abondance de la plupart des espèces a fortement augmenté passant de 22 couples en 2015 à plus de 55 couples toutes espèces confondues en 2020 !! Ainsi les fauveltes à tête noire, les merles, mésanges, sittelles ou encore les grimpeaux ont vu leur effectif doubler ou tripler en 5 ans !

Eléments généraux/préconisations :

Pour maintenir le cap il faut poursuivre :

- Maintenir le lierre rampant sur les troncs et branches des arbres ;
- Contenir à présent les ronciers présents sans qu'ils ne gagnent trop sur le reste du sous-bois, l'idée étant de favoriser un sous-bois hétérogène fait de buissons, ronciers, pelouses, clairières.

Les préconisations qui permettraient d'aller encore plus loin dans l'amélioration des capacités d'accueil des oiseaux sont les suivantes :

- Maintenir les arbres à cavités, sénescents ou mort ne présentant pas de danger pour les personnes ;
- Installer des nichoirs.



2.4. Mammifères, reptiles, amphibiens

Les prospections n'ont pas été ciblées sur ces groupes.

2.5. Insectes

Une seule sortie a été réalisée en 2020 avec observation des lépidoptères. La deuxième sortie spécifique orthoptères n'a pu être effectuée.

Seuls 3 papillons ont été notés le 3 juin 2020 : le Piéride du chou, le Myrtil et le Tircis. Ces deux derniers font partie des espèces observées chaque année et dont les plantes hôtes sont présentes sur le site (graminées).

En tant que boisement, le site n'est naturellement pas propice à une grande diversité en lépidoptères rhopalocères et orthoptères, dont la majorité des espèces est liée aux milieux ouverts.

Ces dernières peuvent cependant bénéficier d'habitats favorables au niveau de clairières ensoleillées préservées au sein du boisement.

D'autres groupes d'insectes seraient également à prendre en compte dans la gestion du parc : papillons de nuit, coléoptères liés au bois, ...

Une prochaine année de suivi permettra de voir plus en détail l'évolution des peuplements en insectes sur le site.

Eléments généraux/préconisations

Le parc est constitué d'un bois clair avec plusieurs types de sous-bois selon les secteurs :

- des espaces peu végétalisés correspondant aux cheminements et à des secteurs ombragés, recouverts par de la litière,
- des espaces ensoleillés (arbres espacés) et non fauchés où se sont développés des herbacées hautes et des arbustes pionniers (ronces, ajoncs...), avec parfois la présence d'invasives (Raisin d'Amérique, pousses de Robinier faux-acacia, bambous, Cerisier tardif).

Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, poursuivre les préconisations suivantes :

- garder des espaces du sous-bois à végétation herbacée haute, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes (fauche une fois dans l'année, avec toujours une zone non fauchée en rotation),
- des ronciers, qui pourront être identifiés et contenus en cours d'année,
- du bois morts au sol (branches tombées), d'arbres à cavité (pour divers coléoptères et autres insectes) et aussi de la litière de feuilles (pour les invertébrés du sol),
- de lutter contre les espèces exotiques envahissantes.



2.6. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions)

Le bois de Pinsolles se fournit progressivement notamment au niveau de la strate arbustive et les promeneurs semblent accepter la gestion, qui prévoit de laisser les feuilles mortes sur place et d'intervenir à minima. Le Bois de Pinsolle se dote d'un aspect plus forestier. Une intervention sur les espèces exotiques envahissantes sera à renouveler, il y a ici la possibilité de mettre en place un chantier qui permette aux locaux d'intervenir.

Le boisement progressif est illustré notamment par les cortèges d'oiseaux dont celui des espèces forestières qui devient plus important et celui des espèces de milieux bâtis qui diminue.

Il est bon de continuer le maintien du lierre et des ronciers favorables aux oiseaux et les mettre en valeur. Dans le même objectif, poser des nichoirs de différents types pourrait permettre de combler la rareté de vieux arbres à cavités.

L'objectif étant d'avoir un milieu forestier, la biodiversité en lépidoptères et autres insectes va stagner ou baisser car on va retrouver dans ce type de milieu des espèces plus spécialistes. Cependant, des plages de milieu ouverts pourraient être conservés : bord des chemins et quelques îlots déjà présents de chaque côté du site.



3. LASCOUMES

3.1. Gestion

Depuis 2016 la partie interne de ce secteur n'a pas été fauchée. La ceinture proche de la route est tondue une fois par mois environ tout comme le reste des espaces verts de la ville.

3.2. Flore

Pour le suivi pluriannuel de la réaction de la prairie à cette gestion raisonnée pratiquée depuis 2015, un protocole de suivi de 10 quadrats d'un mètre carré chacun, selon la méthodologie Florilèges - prairies urbaines a été mis en place. Deux suivis flore ont été effectués, un sur la zone fauchée et un sur la zone non fauchée à partir de 2018.

À noter la présence d'une orchidée sauvage signalée en 2015 : l'**Orchis bouffon** (*Anacamptis morio*). En 2016 cette petite station de deux pieds a été tondue en pleine floraison. Elle n'a pas été revue en 2018 ni en 2020.



Parc Lascoumes à Saint-Pierre-du-Mont (40)	hauteur prairie inférieure à 20cm									
26/04/2016	gestion 2016 : fauche coupée 1/an avec exportation, estivale(?)									
suivi par Frédéric CAZABAN et Jeanette BRETON, CPIE Seignanx Adour	traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1er lot					Quadrat 2e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Bellis perennis - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Carex sp 2 - Laïche 2					x					
Cerastium glomeratum - Céraïste aggloméré	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Geranium molle - Géranium mou	x	x								
Hypochaeris radicata - Porcelle enracinée		x	x	x						
Medicago arabica - Luzerne d'Arabie				x						
Plantago coronopus - Plantain corne-de-cerf				x	x					
Plantago lanceolata - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Plantago media - Plantain bâtard	x				x	x	x			
Poa annua - Pâturin annuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Poa trivialis - Pâturin commun	x	x	x	x	x					
Ranunculus sp - Renoncule anuelle				x						
Ranunculus bulbosus - Renoncule bulbeuse	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Taraxacum officinale - Pissenlit officinal									x	
Trifolium repens - Trèfle rampant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Veronica sp 1 - Véronique 1 à déterminer	x		x	x						
Veronica sp 2 - Véronique 2 à déterminer				x	x	x				

Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur : <40cm									
17/05/2018	Gestion 2016-2018 : non fauché en zone interne									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Aira caryophylla</i> – Canche caryophyllée									x	x
<i>Bellis perennis</i> - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Cerastium glomeratum</i> – Céraiste aggloméré						x			x	x
<i>Geranium molle</i> – Géranium mou						x	x	x	x	x
<i>Hypochaeris radicata</i> – Porcelle enracinée		x								
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais	x		x	x	x		x			
<i>Medicago arabica</i> – Luzerne d'Arabie	x	x	x	x	x				x	x
<i>Plantago coronopus</i> - Plantain corne-de-cerf										x
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa annua</i> – Pâturin annuel		x								
<i>Potentilla reptans</i> – potentille rampante	x									
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse	x		x	x		x	x			
<i>Sagina apetala</i> – Sagine sans pétales					x					
<i>Taraxacum officinale</i> – Pissenlit officinal			x	x						
<i>Trifolium dubium</i> – Trèfle douteux	x	x								
<i>Veronica arvensis</i> – Véronique des champs							x	x	x	x
<i>Vulpia bromoides</i> – Vulpie queue-de-rat		x				x	x	x	x	x

Suivi des prairies urbaines Lascoumes non fauché 2018

Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur : 50 cm environ									
3/06/2020	Gestion 2016-2018 : non fauché en zone interne									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire		x	x	x	x	x				
<i>Anthoxanthum odoratum</i> - Flouve odorante						x	x			
<i>Bromus catharticus</i> – Brôme purgatif									x	x
<i>Cynodon dactylon</i> – Chiendent pied-de-poule	x	x	x	x	x	x				x
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais	x	x	x	x	x		x		x	
<i>Lotus corniculatus</i> – Lotier corniculé						x	x			
<i>Medicago polymorpha</i> – Luzerne polymorphe						x	x	x	x	x
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé		x		x		x	x	x	x	x
<i>Poa pratensis</i> – Pâturin des prés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Potentilla reptans</i> – potentille rampante	x									
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse						x	x	x		
<i>Trifolium repens</i> – Trèfle rampant									x	x
<i>Vulpia bromoides</i> – Vulpie queue-de-rat						x		x	x	x
inconnue									x	

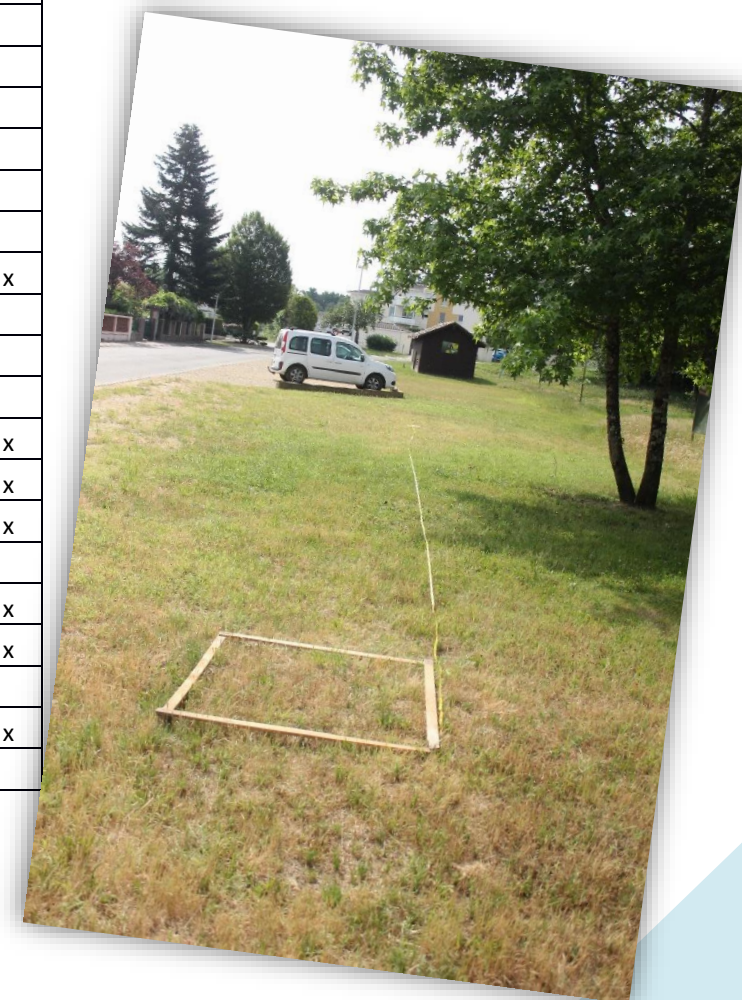
Suivi des prairies urbaines Lascoumes non fauché 2020



Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont (40)	Hauteur : <40cm									
17/05/2018	Gestion 2016-2018 : fauché une fois par mois en bord de route									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Agrostis stolonifera</i> – Agrostide stolonifère					x					
<i>Aira caryophylla</i> – Canche caryophyllée							x	x		
<i>Aphanes arvensis</i> – Alchémille des champs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Bellis perennis</i> - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Cerastium glomeratum</i> – Céraiste aggloméré	x	x	x	x		x	x	x	x	x
<i>Geranium molle</i> – Géranium mou	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Hypochaeris radicata</i> – Porcelle enracinée					x					
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais							x	x	x	x
<i>Medicago arabica</i> – Luzerne d'Arabie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago coronopus</i> – Plantain corne-de-cerf	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa annua</i> – Pâturin annuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse				x	x	x	x	x		
<i>Trifolium dubium</i> – Trèfle douteux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Trifolium repens</i> – Trèfle rampant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Veronica arvensis</i> – Véronique des champs	x		x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Veronica cf. agrestis</i>					x					
<i>Vicia cf. sepium</i>							x	x	x	x

Suivi des prairies urbaines Lascoumes fauché 2018

Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur : <20cm									
3/06/2020	Gestion 2016-2018 : fauché une fois par mois en bord de route									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Aira caryophylla</i> – Canche caryophyllée	x		x	x			x	x	x	
<i>Bellis perennis</i> - Pâquerette			x	x	x		x			
<i>Cerastium glomeratum</i> – Céraiste aggloméré					x		x			
<i>Cynodon dactylon</i> – Chiendent pied-de-poule	x	x	x	x	x	x		x	x	
<i>Eleusine tristachya</i> – Eleusine à trois étamines	x									
<i>Geranium molle</i> – Géranium mou					x	x				
<i>Holcus lanatus</i> – Houlque laineuse										x
<i>Hypochaeris glabra</i> – Porcelle glabre						x				
<i>Hypochaeris radicata</i> – Porcelle enracinée						x	x			
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais				x						
<i>Plantago coronopus</i> – Plantain corne-de-cerf	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa pratensis</i> – Pâturin des prés	x		x					x	x	x
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse						x	x			
<i>Trifolium dubium</i> – Trèfle douteux	x	x	x				x	x	x	x
<i>Trifolium repens</i> – Trèfle rampant		x		x	x	x	x		x	x
<i>Veronica arvensis</i> – Véronique des champs					x	x				
<i>Vulpia bromoides</i> – Vulpie queue-de-rat	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
inconnue	x		x	x	x		x			



Suivi des prairies urbaines Lascoumes fauché 2020

SUIVI ECOLOGIQUE
de 3 sites pilotes de Saint-Pierre du Mont :
Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes

De même que pour le Parc Saint-Pierre, une étude est effectuée sur plusieurs critères.

Les résultats sont reportés sous forme de tableau ci-dessous :

	Lascoumès 2016	Lascoumès fauché 2018	Lascoumès fauché 2020	Lascoumès non fauché 2018	Lascoumès non fauché 2020
Nombre d'espèces total	16	18	19	18	14
Vivaces	7	7	10	8	10
Annuelles	7	10	8	10	3
Inconnues	2	1	1	0	1
Hauteur végétation	<20cm	<20cm	<20cm	30-40cm	Environ 50cm
Indice de trophie (N) d'Ellenberg, corrigé (moyenne basée sur la présence des espèces connues)	4,85	4,83	4,3	4,29	4,33
Fréquence moyenne d'annuelles	4,43	7,73	5	3	3,7
Fréquence moyenne de vivaces	6,86	5,86	4,1	5,5	4,6

Dans la zone non fauchée le nombre d'espèces diminue légèrement et le nombre d'annuelles en particulier diminue fortement, le nombre de vivaces augmentant.

Dans la zone fauchée le nombre d'espèces reste constant ; il y a une hausse du nombre de vivaces ; ceci peut être dû à la proximité de la zone non fauchée dans laquelle les espèces vivaces se développent plus facilement. En 2018 la fréquence moyenne des annuelles montrait qu'elles étaient plus présentes proportionnellement. En 2020 elle diminue mais reste toutefois plus importante qu'en 2016. La diminution peut tout à fait être dû au fait qu'en 2020 le suivi a été effectué plus tard et suivant une vague de chaleur importante. Toutes les annuelles de début de saison identifiées étaient déjà 'cramées' ; il est alors possible que certaines avaient déjà terminé leur cycle à ce moment. La fréquence moyenne de vivaces diminue entre 2016 et 2020 ; il y a plus d'espèces vivaces mais un peu moins présentes en termes de récurrence dans les quadrats.

La trophie semble baisser légèrement mais la différence n'est pas assez flagrante pour être catégorique. Elle semble stagner ou augmenter dans la zone non fauchée, ceci à suivre pour confirmer l'un ou l'autre. La fréquence moyenne de vivaces varie peu.



Eléments généraux/préconisations :

- Le nombre d'espèces augmente en zone fauchée

La fauche (sans export) avec une fréquence trop importante favorise souvent le développement d'espèces floristiques de type adventices annuelles et nitrophiles (Parr et al, 1988 in Le Bris, 2011). L'export de la fauche permet à l'inverse de diminuer le nombre de nitrophiles voir d'annuelles si la fauche est moins régulière. Ces zones représentent donc un stock de graines de plantes annuelles et bisannuelles. Sur les zones en fauche intensive, la qualité du cortège floristique montre une « banalisation » du milieu, c'est-à-dire que ces zones accueillent moins d'espèces caractéristiques du point de vue qualité de la biodiversité. Les plantes ne réalisent pas leur cycle biologique en entier et ne peuvent donc pas grainer : il n'y a pas renouvellement du stock de graines, les plantes vivaces les plus résistantes et présentant un cycle végétal rapide sont favorisées (graminées, renoncules, rampantes, trèfle blanc, potentille...). Ici graminées et renoncules sont retrouvées entre-autres.

- Le nombre d'espèces diminue en zone non fauchée

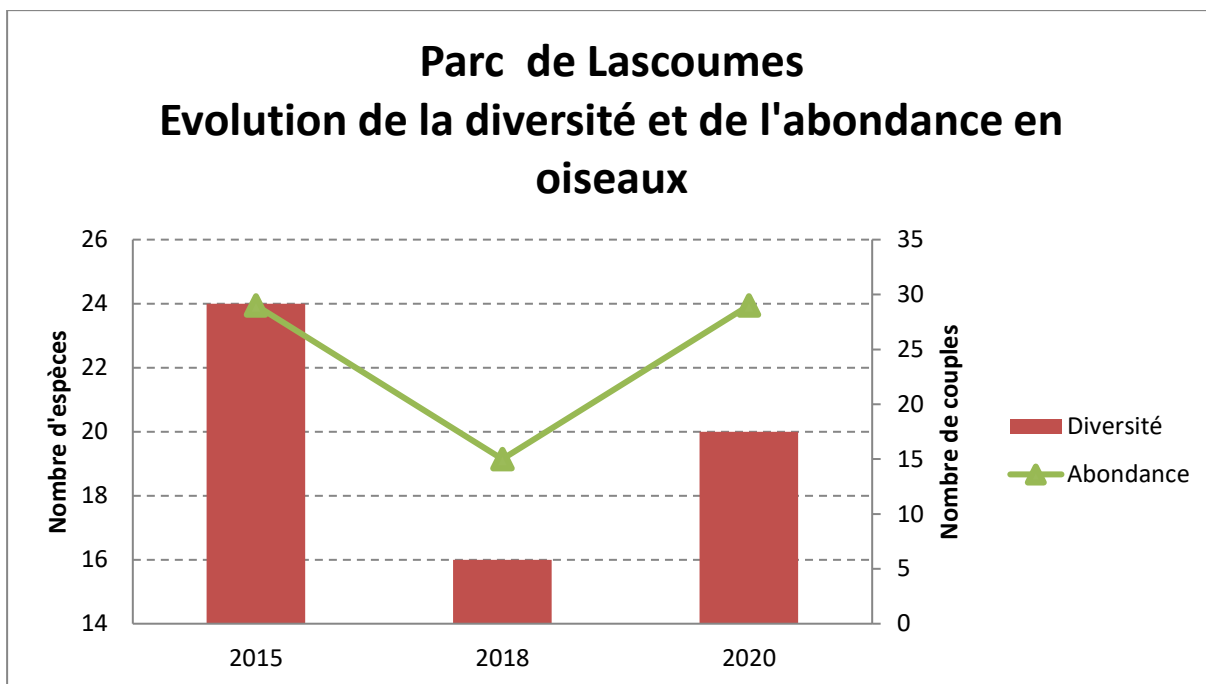
Sur les zones en fauche raisonnée ou non fauchée les espèces végétales ont la possibilité d'effectuer leur cycle de développement complet. Ces zones sont également des zones refuge pour les animaux tributaires de la végétation herbacée (entomofaune, petits mammifères et oiseaux).

La fauche mais également sa fréquence et les périodes de fauches sont à prendre en compte.

3.3. Oiseaux

Gpe spécialiste	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Effectif 2020	Comparatif 2015-2020
G	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	1	2	1	0
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	1	1	1
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2	2	1	-1
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	1	6	4
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2	1	3	1
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2	0	0	-2
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	3	2	3	0
G	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	0	0	1	1
G	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	1	0	0	-1
F	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1	1	2	1
F	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	1	1	0	-1
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	1	1	0
F	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1	1	2	1
F	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	1	0	0	-1
F	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	1	0	3	2
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	1	0	1	0
F	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	0	1	1
F	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2	0	0	-2
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	0	1	-1
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	1	1	0
B	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	1	1	0	-1
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	0	0	-1
B	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	2	0	0	-2
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			1	1
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	x	x	x	0
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	x	x	0
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x	x	x	0
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	3	2	2	-1
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	0	1	0
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2	0	0	-2





Le constat 2020 montre une amélioration par rapport à celui de 2018, où le site avait perdu beaucoup en diversité d'espèces, sans pour autant retrouver la diversité de 2015. Cependant, au niveau de l'abondance on a retrouvé le même niveau que 2015 avec environ 24 couples toutes espèces confondues. Par ailleurs, avec le recul il apparaît que plusieurs espèces inventoriées en 2015 précocement en avril devaient en fait être seulement en halte migratoire il s'agit du rossignol et du rougequeue à front blanc. Au final, la gestion différenciée mise en place sur ce site ne semble pas encore avoir montré de bénéfice pour les oiseaux. Le site étant peut être plus propice pour d'autres groupes d'espèces tels que les insectes.

Eléments généraux/préconisations :

Si l'objectif de gestion du site est d'améliorer la diversité et l'abondance en oiseaux alors plusieurs mesures de gestion seraient à poursuivre ou à mettre en place :

- laisser plus de ronciers se développer autour de quelques gros arbres ;
- permettre le développement d'un sous-bois arbustif et buissonnant dans le secteur boisé sur la partie supérieure du parc, en laissant les espèces ligneuses y pousser naturellement ;
- poser des nichoirs sur les arbres et le bâti électrique ;
- maintenir et favoriser le lierre rampant sur les troncs d'arbres et sur les murs du bâti électrique ;
- maintenir autant faire se peut les vieux arbres notamment ceux avec des cavités ;
- créer 2-3 haies arbustives en plantant des espèces locales à baies, drupes, fruits ou graines autour de la zone du point tri et du bâti électrique ;
- dans la mesure du possible créer une petite mare de quelques m² en pied de pente.

3.4. Mammifères, reptiles, amphibiens

Les prospections n'ont pas été ciblées sur ces groupes.

3.5. Insectes

2 groupes d'insectes font l'objet de prospections ciblées sur ce secteur :

- les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour),
- les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) et mantoptères (mantes)

D'autres groupes d'insectes seraient également à prendre en compte dans la gestion du parc : papillons de nuit, coléoptères liés au bois, ...

En 2020, deux sorties ont été réalisées sur le site :

- le 03 juin : recherche des lépidoptères
- le 10 septembre : suivi des lépidoptères et orthoptères

◆ Résultats pour les Lépidoptères rhopalocères

Groupe	Famille	Nom commun	Nom latin	Lascoumes				Bilan 4 A
				2015 21 juil / 11août	2016 07-juil	2018 21juin / 17sept	2020 3juin / 10sept	
LEPIDOPTERES (Rhopalocères = papillons de jour ; Hétérocères = papillons de nuit)								
Rhopalocères	<i>Hesperidae</i>	Hespéride du dactyle				1		1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	1		1		1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piérade de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>			1	1	1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piérade sp	<i>Pieris sp</i>	1	1			1?
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Souci	<i>Colias crocea</i>			1	1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>			1	1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Brun des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Cuivré mauvin	<i>Lycaena alciphron</i>				1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	1	1	1		1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré sp	<i>Poliommata sp</i>		1			1?
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>		1	1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	1	1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>			1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Mélitée sp (scabieuses/M)	<i>Melitaea sp</i>			1		1?
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>		1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>				1	1
Hétérocères	Noctuidae	Gamma	<i>Autographa gamma</i>				1	1
Total espèces lépidoptères				4	6	14	9	16

Tableau : Résultats des suivis lépidoptères sur les 4 années de suivi et bilan (1 = espèce présente, ? = taxon observé mais non comptabilisé car pouvant correspondre à une espèce déjà référencée).

En 2020, 9 espèces ont été contactées dont 8 rhopalocères et 1 hétérocère à activité diurne, le Gamma.

Six de ces papillons étaient déjà présents en 2018 dont le Myrtil noté les 4 années de suivi ; et 3 sont nouveaux pour le site : le Cuivré mauvin, le Vulcain et le Gamma.

La plupart de ces espèces sont liées aux milieux ouverts, hormis le Tircis, typique des milieux boisés et parcs urbains.

Pour la plupart des papillons existe une possibilité de reproduction sur le site (plantes hôtes présentes), dans la mesure où la gestion laisse les plantes s'exprimer sur la période de vie

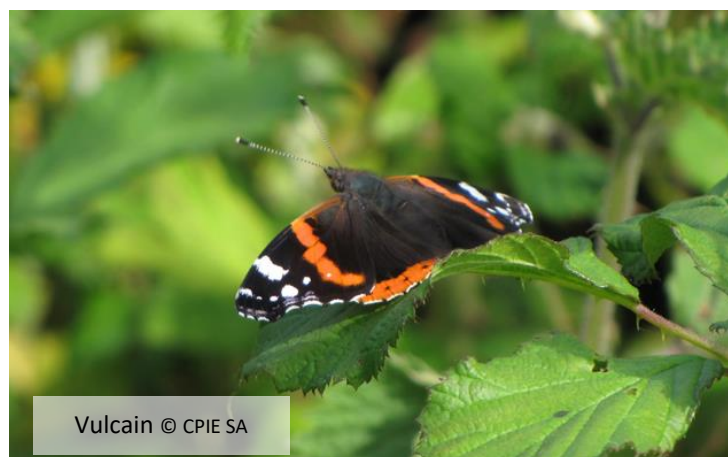


des chenilles : papillons liés aux graminées (Myrtil, Tircis, Demi-deuil), aux plantains (Mélitée), aux fabacées (Souci), aux oseilles (Cuivré mauvin), aux orties (Vulcain), aux géraniacées (Collier de corail).

Les brassicacées, plantes hôtes de la Piéride du chou, reste à confirmer sur le site. Leur présence est cependant probable dans les jardins alentours.

La richesse spécifique du site, après une augmentation marquée en 2018, a baissé en 2020. En septembre, les prairies étant peu fleuries, les insectes floricoles, dont les lépidoptères, étaient peu présents sur les milieux ouverts. Une large partie des prairies hors zone arborée avaient par ailleurs été entretenues.

En prenant en compte les 4 années de suivi, ce sont cependant 16 espèces de papillons qui ont été observés sur le site, ce qui correspond à une diversité intéressante pour cet espace essentiellement boisé et de surface limité.



Résultats pour les Orthoptères/Mantoptères

Ordre	Famille	Nom commun	Nom latin	Lascoumes				
				2015	2016	2018	2020	Bilan 4 A
				21 juil / 11août	07-juil	21juin / 17sept	10-sept	
ORTHOPTERES/MANTOPTERES (sauterelles, criquets, grillons, mantes)								
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>		1	1		1
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Decticelle varoise	<i>Rhacocleis poneli</i>			1	1	1
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Phanéroptère méridional	<i>Phaneropetera nana</i>			1	1	1
Ensifères	<i>Tettigoniidae</i>	Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>	1				1
Ensifères	<i>Trigonidiidae</i>	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	1		1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Aïolope automnale	<i>Aiolopus strepens</i>			1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	1				1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>		1	1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	1				1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	1		1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet sp	<i>Chorthippus groupe biguttulus</i>		1			1?
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	1	1	1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet pansu	<i>Pezottetix giornae</i>			1	1	1
Caelifères	<i>Acrididae</i>	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>		1			1
Mantoptères	<i>Mantidae</i>	Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	1				1
Total espèces orthoptères				7	5	9	8	14

Tableau : Résultats des suivis orthoptères sur les 4 années de suivi et bilan (Ensifères = sauterelles et grillons, Caelifères = criquets, Mantoptères = mantes ; 1 = espèce présente, ? = taxon observé mais non comptabilisé car pouvant correspondre à une espèce déjà référencée).

En 2020, le nombre d'espèces contactées est de 8 avec 3 ensifères (2 sauterelles et 1 grillon) et 5 criquets. La totalité de ces orthoptères avaient été observés en 2018, ce qui donne une idée du peuplement de fond pour ce groupe sur le site. Seule la sauterelle Conocéphale gracieux n'a pas été retrouvée.

Le site est donc caractérisé par la présence :

- de 2 sauterelles typiques des strates hautes herbacées à arbustives : le Phanéroptère méridional et la Decticelle varoise ; trouvées en sous-bois,
- du Grillon des bois, spécifique, comme son nom l'indique, des boisements,
- de criquets plus ubiquistes de milieux herbacés, trouvés dans les prairies en contrebas : le Criquet noir-ébène (présent les 4 années) mais aussi le Criquet des bromes, le Criquet pansu et le Criquet mélodieux,
- d'un criquet appréciant les milieux à faible recouvrement herbacé : l'Aïolope automnale.

En prenant en compte les 4 années de suivi, 14 espèces ont été contactées sur le site, avec une progression depuis la mise en place de la gestion différenciée. Cette dernière a en effet favorisé l'expression de strates herbacées de hauteurs variées et le maintien des strates arbustives et arborescentes, l'ensemble contribuant à la diversité en orthoptères du site.

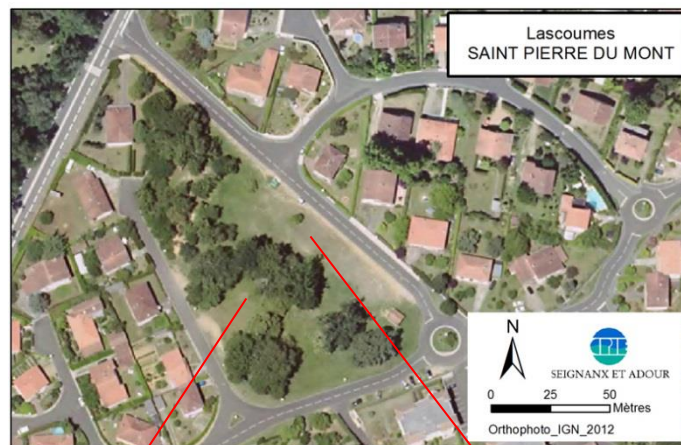
Le cas particulier de la Decticelle varoise

La population de cette sauterelle arrivée depuis peu dans la région et le département des Landes est confirmée sur le site (première mention en 2018).

En 2020, plusieurs mâles et femelles ont été observés dans le sous-bois ouvert, sous les chênes.



Rappelons qu'elle est au départ de répartition méridionale (Provence Côte-d'Azur) et actuellement en cours d'expansion dans toute la moitié sud de la France.



Sous-bois à végétation haute - 10 septembre 2020 ©



Prairie fauchée rase - 10 septembre 2020 © CPIE SA

Eléments généraux/préconisations

Le parc est constitué de deux principaux éléments :

- un espace ouvert en prairie, entretenu régulièrement et maintenu en pelouse sur une grande superficie,
- un espace en parc boisé, caractérisé par des arbres remarquables et un sous-bois herbacé/arbustif de hauteur moyenne à haute.

Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, il est toujours préconisé :

- de maintenir des espaces à végétation herbacée haute, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes (fauche tardive une fois dans l'année, avec toujours une zone non fauchée en rotation).
- de maintenir du bois mort au sol (branches tombées), des arbres à cavité (pour divers coléoptères et autres insectes) et aussi de la litière de feuilles (pour les invertébrés du sol).
- de limiter la zone en pelouse : bande le long de la route et cheminement vers les points d'accueil du site (banc, accès vers le quartier du haut).
- de favoriser les essences d'arbres locales et de lutter contre les invasives espèces exotiques envahissantes.



3.6. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions)

Pour les quelques espèces prairiales nouvellement inventoriées, il ne s'agit pas de nouvelles apparitions, mais de plantes qui n'avaient pas été aperçues lors des prospections précédentes. L'espace prairial montre toujours une forte proportion de plantes annuelles, favorisées par les coupes d'entretien régulières et néanmoins une bonne représentation des plantes vivaces qui s'installent dans la zone « non fauchée ». Les floraisons nectarifères attractives pour les insectes s'expriment. Il faudrait néanmoins passer plus tôt afin de rechercher la station d'Orchis bouffon dans les prochaines années.

Il est bon de maintenir les vieux arbres à cavités qui sont d'une part des supports de nidification pour les oiseaux forestiers ainsi que pour les chauves-souris et laisser des ronciers ainsi que le lierre se développer autour de certains arbres. De jeunes arbres (chênes) ont été plantés dans la partie basse du parc ce qui va renforcer le cachet paysager. Un sous-bois arbustif dans la partie nord serait un plus pour l'installation et la diversification de la biodiversité.

Pour les insectes la richesse spécifique des papillons et orthoptères semble s'être stabilisée, après une augmentation notable en 2018, liée à la mise en place de la gestion différenciée. Les préconisations des années précédentes sont à conserver, avec une attention particulière sur l'augmentation des superficies en prairie haute sur la partie ouverte du site (nord-est).

4. Conclusion, perspectives

Depuis 2016 une gestion différenciée est mise en place. Pour cela un suivi de la flore et des divers groupes faunistiques présents est effectué.

Le suivi des prairies urbaines selon le protocole Florilèges est en place à Lascoumes et au Parc Saint-Pierre. Une biodiversité végétale plus importante qu'en 2015 y a été recensée en 2018.

Des investigations plus poussées pourraient être mises en place concernant un inventaire des chauves-souris, des lépidoptères nocturnes, des coléoptères, hyménoptères ou encore amphibiens...

Une animation sur les végétaux sauvages des villes a été effectuée en 2018 qui a permis de mettre en valeur la gestion effectuée sur le site de Lascoumes. Le public était très intéressé et a apprécié la gestion mise en place. Tout comme proposé en 2016, ces espaces qui sont des exemples de gestion en faveur de biodiversité et de « comment vivre avec la nature en ville » peuvent permettre de sensibiliser toujours plus par des chantiers nature, de la fabrication de nichoirs par les locaux.



Une fiche de liaison sous forme de tableau détaillant les actions de gestion effectuée pourrait être mise en place afin de pouvoir analyser plus finement la gestion du site et l'évolution de sa biodiversité.

Bibliographie:

CAILLON A. & LAVOUÉ M., 2016 – Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Version 1.0 – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 pages + annexes.

HILL M.-O., MOUNTFORD J.-O., ROY D.-B., BUNCE R.-G.-H., 1999 - *Ellenberg's indicator values for British plants. Technical Annex*. Huntingdon : Institute of Terrestrial Ecology, 46 p.

LE BRIS. C. (Association Hommes et Territoires), 2011, Gestion des dépendances routières et bordures de champs à l'échelle de la région Centre, Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de la Trame Verte et Bleue.

